

Procès verbal : Comité directeur du mardi 17 janvier 2017

La séance est ouverte à 20h10.

Présents: BARBUT Philippe, BOUVRESSE Claude, CATTET Michel, CHOUREAU Jacques, FAGARD Hervé, GENOUD Jean Paul, GUIGNARD Evelyne, JOACHIM Claudine, LETHIER Michel, LORNET Jean Michel, MAGNIN-FEYSOT Bernard, MARRON Monique, MURATI Anne-Cécile, PEPIN Maxime, TOLO Marie, TONON Florence, VENDEL Jocelyn, ZUCCARELLO Rita

Excusés: HAERINGER-CHOLET Anouk (procuration à LETHIER Michel), LE BARBU Erwan (procuration à TONON Florence), LIMARE Benjamin (procuration à PEPIN Maxime), POL BODETTO Cosette (procuration à CHOUREAU Jacques), TISSERANT Claude (procuration à ZUCCARELLO Rita),

Absent: THIOLOT Christian

Invité: Jean-Louis CASEZ

En ouverture de son premier comité directeur, la présidente nous fait part de ce message.

« Je vous remercie pour votre présence à tous. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux. C'est donc mon premier Comité directeur, je vous demanderai donc d'être indulgents !

Petit rappel pour les nouveaux : lors de ces réunions, nous vous exposerons les sujets à l'ordre du jour, nous vous ferons part de nos réflexions en amont (avec les membres du Bureau, avec Evelyne la 1^{ère} vice-présidente), nous en débattons si besoin, puis nous les validerons.

Sachez que nous passons en amont, de nombreuses heures à réfléchir, organiser, traiter la multitude de sujets et de problèmes à régler. Personnellement et pour l'instant, ce n'est pas ½ journée par semaine que les tâches du CAF m'occupent, mais ½ journée par jour.

Bien évidemment, tout cela va se réguler dans les semaines à venir, je n'en doute pas, surtout aidée par un Bureau de choc que je n'hésiterai pas à solliciter.

Pour le bon déroulement de la réunion et afin de rester dans un créneau horaire acceptable, et en l'absence d'Erwan, j'ai sollicité 2 « maîtres du temps », Maxime et Jean-Paul, pour gérer les prises de parole. »

1. Topo de Montfaucon et créneau « escalade » au lycée de Dannemarie

Sur proposition de Maxime, Jean-Louis est invité pour apporter des précisions.

Jean-Louis, professeur d'Eps au lycée est très impliqué au sein de la commission Escalade. Il est à l'origine de la création de ce nouveau créneau, en remplacement du créneau du jeudi soir à la Malcombe ainsi que de la réalisation d'un nouveau topo sur la falaise de Montfaucon.

Pour rappel, il a réalisé le dernier topo « Escalade Au Pays de la Loue ».

- Escalade à Dannemarie

Le mur de 11m de haut et 20m de large est une structure qui a été restaurée. Il comporte un bloc, 14 secteurs et des prises neuves. Il peut accueillir environ 20 personnes. Son utilisation est possible en contrepartie de son entretien et d'une participation à l'achat des cordes pour un montant de 200 €

par an (coût d'1/2 rouleau). Pour la période d'utilisation restant à couvrir cette année, le montant sera donc de 100 €. Une convention est signée avec le lycée.

Le créneau est ouvert à tous les grimpeurs du Club de Besançon, dont ceux ayant suivi l'initiation escalade.

L'accès dans l'enceinte du lycée ne sera possible que sur présentation de la licence et de la carte d'identité.

Il est demandé aux participants de se garer sur le parking extérieur.

Jean-Louis est responsable du créneau mais pourra être remplacé (cf convention).

- Topo porté par le CAF de Besançon : falaises de 20 à 25 mètres.

La falaise de Montfaucon a été équipée « type montagne » par le Caf de Besançon dans les années 80 et le topo est épuisé. Les équipements actuels sont plutôt de « type sportif ».

Son entretien est assuré depuis 15 ans par le Caf. Depuis 2 ans, elle est nettoyée et rééquipée par des cafistes sur un mode plus sportif. Elle est proche de Besançon d'où l'intérêt de la conserver.

Les dépenses comprennent le coût d'impression pour 1 000 exemplaires de 44 pages (2 190 € ht), les frais de transport (321 €), 10 jours de travail (2 000 €) et les frais de matériel photos adapté (400€).

Les financeurs connus à ce jour sont la Mairie de Montfaucon (1 000€), Intersport (500€).

Philippe est en contact avec 3 autres financeurs. D'autres annonceurs sont pressentis : le Vieux Campeur, Decathlon, gîtes locaux...

Ne pas oublier de prévoir une page CAF de Besançon.

Une prochaine réunion avec le Bureau doit se tenir, afin d'établir le contrat à proposer aux annonceurs, et discuter les conditions de remboursement des frais demandés par Jean- Louis Casez (montant ? inscription dans le budget du club ? ...)

2. Validation des plannings « Ménage » et « Permanences »

- Claudine présente le planning « ménage ».

Chaque commission est sollicitée au prorata du nombre de participant à la commission.

Le planning est transmis au responsable de la commission qui gère la transmission aux adhérents.

Le ménage est à réaliser 1 fois par mois sur les 2 étages.

- Evelyne présente le principe du planning « permanences ».

1 binôme par créneau horaire sur la base de 20 personnes permet d'assurer une présence à l'accueil sur 5 semaines ; chaque personne ferait donc une permanence sur cette période à charge à chacun de trouver son remplaçant en cas d'empêchement.

Patrick, Annie, Yvette, Bernard assurent également des permanences.

Annick Moulin et Hervé Kalck sont disponibles si besoin.

Evelyne transmet à chacun la liste des personnes ressources.

Les premiers plannings déjà constitués sont ceux de janvier à avril.

1 jeu de clés est remis à 4 responsables à charge à chaque binôme de le faire circuler (cf descriptif d'Evelyne sur le planning)

- Florence précise les tâches à assurer lors des permanences

Accueillir le public, renseigner les futurs adhérents, répondre aux sollicitations des uns et des autres (inscriptions aux activités, paiement des arrhes), répondre au téléphone, établir les cartes

découvertes sur l'ordinateur dans l'extranet, réceptionner les demandes d'adhésions papier, distribuer à la demande les licences déjà éditées, vider les poubelles (containers papier à recycler en face du Café des beaux arts, bacs dans le hall de l'immeuble pour les déchets non valorisables).

En septembre, octobre et novembre l'accueil du public se fera à l'étage pour les adhésions et les renouvellements (auprès de Rita, Erwan, Florence) ce qui permettra aux nouveaux adhérents de découvrir cet espace, également de « désengorger » l'espace d'accueil (petit rappel à ce sujet : l'espace « desk » est essentiellement destiné au renseignement du public, le lieu de « retrouvailles » se situe dans la grande salle !)

Les licences de renouvellement ou d'adhésion après cette période de trois mois se feront également en dehors des temps d'accueil afin d'être plus disponible au Rdc pour le public.

Responsable : Marie, secondée par Jean-Michel, Anne-Cécile, Rita

Pour les autres tâches (cartes découvertes, caisse, classement...), une formation est organisée par Monique : avec Annie le 9 février à 19h30 et avec Patrick le 26 janvier à 17h.

Chaque personne de l'accueil aura un code personnel pour accéder à l'extranet avec des droits pour saisir les cartes découvertes.

3. Réunion des commissions et participation des membres du bureau à ces commissions

Chaque responsable de commission reçoit de Rita une note visant à réunir leurs participants afin de travailler autour de différents points : élection du nouveau responsable si besoin, préparer la nouvelle saison, cibler les besoins en formation, et renseigner le listing des cadres en activité ou en formation. L'actualisation du listing permettra la mise à jour des données dans le bulletin et sur le site par Jacques. Il est nécessaire que cette actualisation soit faite car la Présidente engage sa responsabilité pour chaque sortie organisée avec son autorisation.

La Présidente et un membre du bureau participeront dans la mesure du possible à chacune de ces réunions.

Florence et Maxime travaillent sur une grille d'évaluation (émanant du club alpin de Belfort) permettant la validation de certaines sorties organisées par des personnes dont les compétences sont acquises pour l'encadrement mais qui n'ont pas suivi de recyclage ou sont engagés dans une formation.

Par ailleurs, Jacques (notre « webmaster ») souhaite que chaque responsable alimente les vignettes d'activités en 1^{ère} page du site. Lui transmettre les informations. Jacques mettra également à jour la liste des membres du comité directeur avec les informations suivantes : nom, prénom, téléphone, activité si encadrant, responsabilité de l'élue(e).

Une aide au Webmaster serait la bienvenue.

Afin de faire vivre les 2 vitrines extérieures situées dans le couloir d'entrée du local et rue Luc Breton (où JC Poissenot affiche chaque mois le programme), une présentation / photo des activités qui se sont déroulées au cours du dernier mois sera affichée au grand public. Hervé Kalck a accepté de s'en occuper. À charge pour chaque organisateur de sortie de lui transmettre une jolie photo, accompagnée d'une petite phrase explicative, qui trouvera sa place sur un document qui pourrait s'intituler « ce qui s'est passé ce mois- ci au Club Alpin de Besançon ! »

4. Congrès FFCAM les 28 et 29 janvier 2017

Michel et Philippe se rendront au congrès. Michel continue de s'occuper de la Communication.

Mandat est donné à nos représentants pour voter, le club ayant 31 voix à ce congrès.

Vote sur la motion du CAF de Mulhouse : les vétérans ont renoncé à cotiser car le tarif de la catégorie A1 (+65 ans) est dissuasif. Il est créé une nouvelle catégorie A2 pour les personnes de + de 75 ans et membre depuis plus de 25 ans → vote POUR à l'unanimité

Vote sur les tarifs 2017/2018 (part nationale) : entre + 0,50% et + 1,50% selon la catégorie
→ vote POUR à l'unanimité

Vote sur la représentation (obligatoire) d'un médecin et d'un sportif de haut niveau à la FFCAM :

Vote sur la candidature n°1 → vote POUR à l'unanimité

Vote sur la candidature n°2 → vote POUR à l'unanimité

Vote sur l'indemnité mensuelle de 1019€ brut versée à Nicolas Reynaud, enseignant de mathématiques mis à disposition de la FFCAM 2 jours par semaine et ayant des fonctions de dirigeant. Cette indemnité correspond à la perte de salaire. → 4 abstentions et 19 POUR → Adopté

Vote sur le projet CAF : 1 liste « Renouveau » retoquée en raison de 2 personnes n'ayant pas les 3 ans d'adhésion requise pour se présenter. Le comité régional olympique suite à un arbitrage l'a réhabilitée en évinçant les 2 personnes.

Liste « L'Esprit club alpin » - Nicolas Reynaud → 6 abstentions et 17 POUR → adopté

Liste « Renouveau » - Yannick Valençant → POUR = 0

Informations données sur le Comité régional et le Comité départemental

Comité régional

Michel Ricard Président, Michel Léthier Trésorier, Serge Deprez Secrétaire

Comité départemental

Nicolas Schlumberger Président, Jean-Michel Lornet Vice-Président, Michel Léthier Trésorier,

E. Simon Secrétaire

5. Raid Handi-forts les 19, 20 et 21 mai 2017

L'objectif est de faire participer ensemble des équipes dites valides et des handicapés.

Le CAF participe depuis plusieurs années. Il est présent au village d'arrivée pour l'animation Escalade avec « Entretemps » et présence d'un stand du club.

Cette année, pour son 10^e anniversaire, l'évènement est prévu sur 3 jours : samedi et dimanche pour les adultes et le vendredi pour les collégiens. Le village d'arrivée est installé à Chamars où diverses activités seront proposées (ateliers, pont de singe...).

L'inscription d'une Equipe CAF est envisageable. Philippe et Maxime vont solliciter les grimpeurs. Une équipe est constituée de 6 participants : 2 participants porteurs de handicap, 2 participants d'association (caf), 2 participants d'entreprise.

L'inscription doit se faire avant le mois de mars. Des entraînements sont prévus avant les épreuves. Une communication sera faire auprès des adhérents.

6. Organisation du Week-end « Poudre et Peaux » les 28 et 29 janvier 2017

Hébergement « les Clarines » à Abondance en autogestion pour 60€ (transport et ½ pension).

Reste à charge des participants le petit déjeuner et les pique-nique de midi. Une course d'orientation est organisée le samedi. Différentes courses sont proposées le dimanche en fonction des activités.

7. Pot des nouveaux adhérents

Les nouveaux adhérents sont invités le jeudi 2 février 2017 à 19h30. La présentation des cadres et des activités se fera au 1^{er} étage. Les responsables de commissions sont chargés d'inviter les encadrants pour ce moment de rencontre. Le pot se tiendra ensuite au Rez de chaussé.

Organisation du pot de bienvenue : Marie, Evelyne, Anne-Cécile, Claudine, Monique

8. Questions diverses : informations du travail du bureau

Il a été décidé en réunion de bureau que dorénavant les 2 bulletins seraient réalisés sur 7 mois chacun en tuilage : l'un du 1^{er} novembre au 31 mai et l'autre du 1^{er} mai au 30 novembre. Le coût n'étant plus financé par les recettes des encarts publicitaires, ils seront mis à disposition des adhérents au local. (pour info : le coût de l'envoi est de 1,30 € l'unité)

Dans le cadre d'une sortie avec le cycle initiation, Jean-Michel s'est vu refusé le remboursement de 350€ d'arrhes versés pour une réservation faite par internet au gîte « le Saint Louis » à Vallorcine, tout comme la demande de report sur un autre week-end. La sortie avait été annulée en raison d'un manque de neige. Dans ces conditions, pour raisons climatiques, c'est le club qui supporte les frais.

Il conviendrait de prendre une assurance annulation pour ce type d'imprévu. La demande faite auprès de l'assureur du club Gras Savoy n'a pas obtenu de réponse.

Florence prendra contact avec la présidente de l'association qui gère le gîte (C.V.M.) afin de trouver une issue plus favorable pour les finances du club .

Fin de séance à 22h 30.

Prochain Comité Directeur : le mercredi 15 mars 2017 à 20h00

La secrétaire de séance,
Rita ZUCCARELLO

La Présidente,
Florence TONON